



La CGT Finances publiques 13 a rencontré le conseiller fonction publique, dialogue social et territorial du ministre de l'action et des comptes publics.

Amendes – SIP agents exposés Fiches de signalement / conflictualité Comme ils nous parlent / Management

Le 27 mars 2026, le ministre du budget et des comptes public était à Marseille.

La Drfip 13 n'a pas estimé utile d'en informer les agent·es et leurs représentant·es quand la direction des Douanes, elle, l'a fait.

C'est pas grave.

L'union départementale CGT 13 (UD CGT 13) a été reçue par un conseiller du ministre Amiel à la Préfecture.

La délégation CGT était composée de François, secrétaire UD CGT 13, Loïc CGT Grand Port Maritime de Marseille, Pierre CGT France Travail et Fred CGT Finances publiques 13.



Paris, le 26 mars 2026

N° 490

NOTE AUX RÉDACTIONS

Déplacement de David AMIEL,
ministre de l'Action et des Comptes publics

Vendredi 27 mars 2026

Marseille (13)

David AMIEL, ministre de l'Action et des Comptes publics, se rendra à Marseille ce vendredi 27 mars 2026. Il échangera dans un premier temps avec les autorités de la Direction régionale des finances publiques PACA sur les enjeux de la lutte contre la fraude avant de se rendre au Grand Port Maritime de Marseille. **Le Ministre annoncera à cette occasion de nouvelles mesures de contrôle destinées à renforcer la lutte contre le narcotrafic.** Il conclura son déplacement par une rencontre avec les agents de la brigade des Douanes de la région PACA.

En préambule, si la venue du ministre avait pour objet les enjeux de la lutte contre la fraude et le « narcotrafic », au delà des effets d'annonces et de manches, la CGT a rappelé qu'elle réfutait le terme de narcotrafic – Marseille et sa région ne sont pas le Mexique- et qu'il était plus réaliste de considérer le trafic de drogue pour ce qu'il est : un trafic criminel et assassin, qui pousse sur la misère sociale et la pauvreté, avec comme principale victime une jeunesse reléguée et captive des réseaux, sans formation ni projet, sur fond de chômage et d'une vie précaire.

Les autres victimes -au delà bien sûr des assassinats-, ce sont les salarié·es (la CGT a été au côté des travailleurs sociaux du 14ème pour les soutenir) et les habitant·es qui subissent pression, intimidation et parfois violence.

C'est pour cela que l'intervention de la délégation a fait le lien entre les différents enjeux sociaux :

industrie, emplois qualifiés, budget et moyens alloués aux services publics tout en affirmant notre entière solidarité avec les lycéens victimes de répression policière alors qu'ils se mobilisent contre les fermetures de classe (Budget pro-riches et antisocial de Lecornu).

Concernant les fonctionnaires et les Finances publiques, nous avons rappelé quelques chiffres et certaines revendications.

Entre 2020 et 2025, le smic, sans « coup de pouce », a été revalorisé de 17%.

Le point d'indice des fonctionnaires a connu une perte de pouvoir d'achat sur la même période de 11%.

Depuis 2000, le pouvoir d'achat du point d'indice a perdu 29%. Actuellement à 4,92 €, il devrait être s'il avait été revalorisé au regard de l'inflation à 6,36 €. Les fonctionnaires et agent·es

publics sont la variable d'ajustement qui permet encore et toujours de préserver de l'impôt la bourgeoisie et les nantis qui eux, amassent : leurs privilèges ont un coût et c'est nous qui le payons. Nous avons également rappelé que le Rifseep était un outil inopérant et dont l'objet principal est la casse de la fonction publique de carrière et que la CGT Finances publiques s'oppose à son application au sein de la DGFIP !

Comme nous avions affaire à M. François GIQUEL, conseiller Fonction publique, dialogue social et territorial du ministre Amiel, la CGT Finances publiques a souhaité aborder des sujets concrets, sujets dont ils ne pourront dire qu'ils ignoraient l'existence et qui relèvent directement de la compétence du ministre et de sa capacité à décider et agir. M. Niel, responsable du pôle PPR de la Drfip 13 était présent.

Sur la fermeture de l'accueil généraliste de la Trésorerie Amendes des Bouches-du-Rhône (TA 13).

La fermeture de l'accueil généraliste de la Trésorerie amendes 13, décidée par la Directrice régionale, est un FIASCO.

Cela entraîne un report de la fréquentation sur des services ouverts au public mais qui ne sont pas compétents pour traiter la mission amendes (ni pour les recettes non fiscales ni les SIE ou PRS). Ce sont les agent·es du SIP PRADO qui se retrouvent en première ligne au sein de locaux qui n'assurent pas la protection et la sécurité de nos collègues face aux risques d'agression physique. La charge mentale est de plus en plus difficile à supporter pour les collègues qui reçoivent entre 70 et 110 redevables d'amendes par matinée.

Le nombre de fiches de signalement ne cesse d'augmenter.

Jusqu'à quand ? Jusqu'à ce qu'un drame se produise ?

Et la CGT de rappeler l'état de déshérence dans laquelle se trouve la psychiatrie à Marseille.

Quelques chiffres

En 2025, 868976 titres ont été pris en charge par la TA 13.

C'est 20% de prise en charge supplémentaire entre 2024 et 2025.

C'est environ 1 million de SATD en vue du recouvrement des amendes dues pour chaque année.

Concernant le montant des prises en charge et du nombre de titres, la TA 13 est sur le podium (hors Trésoreries du contrôle automatisé) avec Paris et le département 93 : 1ère pour la PEC des amendes transports, 2ème pour les AFM délictuelles, 3ème pour les AFM et FPSM, 3ème pour le nombre de PEC.

1 appel sur 10 qui aboutit, 45 jours pour un RdV physique.

Rappelant les juridictions existantes (Tribunaux et cours d'appel) sur le département, la CGT Finances publiques 13 a revendiqué :

- l'installation de la TA 13 dans des locaux adaptés à la réception du public
- l'installation à proximité de l'OMP ou dans des locaux communs
- la réouverture de l'accueil généraliste de la TA 13.

-Le conseiller pensait qu'il y avait un portique de détection à l'entrée du SIP.

-La CGT a précisé que les vigiles ne sont même pas équipés de détecteurs de métaux.

-La Drfip 13 d'indiquer que le centre de contact téléphonique amendes de Toulon sera créé.

-La CGT de rappeler que la DG a indiqué qu'elle s'occupait des centres de contact et que la gestion des TA locales relevait des... directions locales.

En attendant, on fait quoi ? On brûle un cierge à la Bonne Mère ?

Nous disons : [articles L4121 et suivants du code du travail](#).

Et la CGT de rappeler qu'elle ne lâchera pas l'affaire, pour les agent·es inutilement exposé·es, pour les usagers traités comme des galeux, rejetés à la périphérie.

Sur la conflictualité aux guichets des SIP et la maltraitance institutionnelle des plus démunis.

Ici point d'amendes ou de condamnations (et quand bien même notre rôle doit se limiter à celui de notre mission) mais la question des avis d'impositions ou de non imposition. C'est aussi une raison de la conflictualité au guichet, en particulier pour les déclarants défaillants non imposables. La CGT a rappelé qu'une décision a été prise en... 1988 et que cette décision n'a jamais été rapportée.

Nombre de contribuables ou de primo-déclarants en difficulté sociale peuvent ne pas avoir fait leur déclaration en temps et en heure. C'est quand il leur est demandé leur avis pour des formalités administratives voire des aides nécessaires au quotidien que ces contribuables se manifestent. « *De toute façon je ne suis pas imposable* », « *je croyais que c'était automatique* », nous l'avons toutes et tous entendu à l'accueil d'un SIP.

Bref, consigne est donnée (mais par qui?) de ne pas remettre d'attestation de dépôt ou de situation fiscale au regard de l'impôt sur le revenu. Il faut attendre plusieurs mois pour que l'avis soit disponible avec un traitement informatique qu'il serait pourtant possible de cadencer dans de meilleurs délais – effet punition de l'institution sur le/la défaillant·e -. Entre temps, ce sont des drames que peuvent vivre ces contribuables (Fin de droit, apl, attribution de l'allocation spécifique de solidarité, etc) et une conflictualité qui serait évitable au guichet ou au téléphone !

Pourtant la réponse du ministère est claire : Accusé de réception de déclaration fiscale par l'administration. [Question écrite n°01135 - 9^e législature](#) (...) *Ces mêmes services ont en revanche reçu des instructions pour délivrer immédiatement un accusé de réception aux contribuables qui le demandent. Près de 500 000 accusés sont ainsi établis chaque année pour l'ensemble des déclarations relatives à l'assiette des impôts directs.* (...)

Voilà, ça c'est dit. Mais là aussi nous devons car cela fait partie du sens du travail, défendre nos valeurs de service public au service de la population.

Enfin, la CGT a abordé la question de la souffrance au travail et bien évidemment le taux de suicides et de tentatives de suicide à la DGFIP.

Après avoir été lanceuse d'alerte auprès de la directrice générale à l'automne 2024, après la connaissance des chiffres au 1^{er} semestre 2025 et en fin d'année, la CGT Finances publiques 13 est revenue sur les choix délétères en terme d'organisation du travail, sur le risque d'épuisement professionnel lié aux suppressions d'emplois et au sous-effectif (tromperie des ETP budgétaires transformés en force de travail).

Nous avons aussi abordé la matrice managériale viciée de la DGFIP qui utilise la courbe du deuil comme outil managérial de sa politique de transformation.

Quand dans le cadre du « dialogue de gestion » les indicateurs deviennent des objectifs, le new management public produit un arbitraire (règles de gestion fracassées par les lignes directrices de gestion promotion et mutation), profilage, CREP..., bref quand à tout cela vient se rajouter la « courbe du deuil » comme dynamique du changement et de la meilleure manière d'y arriver est d'afficher des résultats plutôt que de les produire, l'institution maltraite le travail et à travers le travail celles et ceux qui y sont attaché·es.

Le conseiller du ministre ne connaissait pas la courbe du deuil.

Voilà qui lui serait pourtant utile pour en toucher un mot au ministre pour qu'il demande à la DG.

Il peut consulter notre site pour se faire une idée ou encore consulter le dossier France Telecom Orange.

Voilà.

Qui vous soutient ? Qui vous défend ?

Vous aussi soutenez la CGT. [Rejoignez le syndicat.](#)